

---

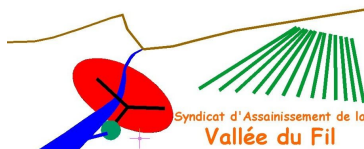
# **SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)**

---

**Rapport relatif au Prix et à la Qualité du  
Service Public d'assainissement  
non collectif**

**Exercice 2016**

**Présenté conformément à l'article L.2224-5 du  
Code Général des Collectivités Territoriales**



## SOMMAIRE

1) Caractérisation technique du service .....	3
1.1) Organisation administrative du service .....	3
1.2) Estimation de la Population desservie par le service public d'assainissement non collectif (indicateur descriptif D301.0).....	3
1.3) Mode de gestion du service (enlever les mentions inutiles) .....	3
1.4) Prestations assurées dans le cadre du service (art L.2224-8 du CGCT) .....	3
1.5) Activité du service.....	4
1.6) Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif (indicateur descriptif D302.0) .....	4
2) Tarification de l'assainissement non collectif et recettes du service .....	5
2.1) Fixation des tarifs en vigueur .....	5
2.2) Recettes d'exploitation.....	6
3) Indicateurs de performance .....	6
3.1) Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif (indicateur de performance P301.3).....	6
4) Financement des investissements .....	6
4.1) Travaux réalisés au cours de l'exercice clôturé .....	6
4.2) Montant prévisionnel des travaux au cours de l'exercice en cours.....	6
4.3) Etat de la dette.....	6
4.4) Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service.....	6
4.5) Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice.....	6

### Indicateurs applicables en assainissement non collectif à fournir dans le cadre du SISPEA

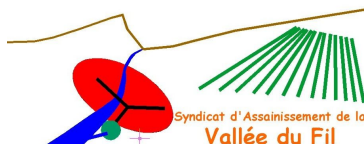
#### Indicateurs descriptifs :

**D301.0** : évaluation du nombre d'habitants desservis par le service public de l'assainissement non collectif

**D302.0** : indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif

#### Indicateurs de performance :

**P301.3** : taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif



## 1) Caractérisation technique du service

### 1.1) Organisation administrative du service

Le syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vallée du Fil regroupe les communes de Berzé la Ville, Berzé le Châtel, Milly Lamartine, La Roche Vineuse, Sologny et Verzé.

Le SPANC regroupe donc 6 communes.

### 1.2) Estimation de la Population desservie par le service public d'assainissement non collectif (indicateur descriptif D301.0)

Nombre d'habitants desservis : environ 524 habitants.

Nombre d'installations d'assainissement non collectif : 265 installations.

COMMUNE	NBRE INSTALLATIONS	CONTROLEES
BERZE LA VILLE	15	13
BERZE LE CHATEL	18	9
LA ROCHE VINEUSE	91	82
MILLY LAMARTINE	23	21
SOLOGNY	21	16
VERZE	97	79
TOTAL	265	220

### 1.3) Mode de gestion du service

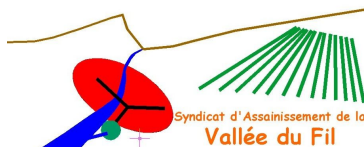
Le service est géré en régie. Une prestation de service a été attribuée à la société SARP CENTRE EST (71000 SANCE) pour la réalisation de tournées de vidange (marché à bons de commande du 02 novembre 2016 d'une durée de un an renouvelable 3 fois). Le nombre d'agents en régie directe est de 1 représentant (1/12<sup>ème</sup> du temps).

### 1.4) Prestations assurées dans le cadre du service (art L.2224-8 du CGCT)

Les prestations réalisées en régie sont essentiellement :

- **Visites de contrôle des installations existantes,**
- **Instruction des dossiers pour les assainissements non collectifs neufs (ou réhabilités),**
- **Vérification avant remblaiement des assainissements neufs (ou réhabilités)**
- **Tournées de vidange (volontariat),**

Ce contrôle est envisagé avec une périodicité maximum de 8 ans.



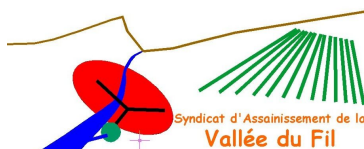
### 1.5) Activité du service

Nombre d'opérations effectuées dans le cadre du service :

Prestation		2012	2013	2014	2015	2016	Depuis la création du SPANC
Contrôle des installations	Contrôle périodique de bon fonctionnement et entretien (installations diagnostiquées antérieurement)	13	3	5	3	1	49
	Contrôle de conception d'installation nouvelle	2	1	1	4	0	25
	Contrôle de conception d'installation réhabilitée	0	1	1	2	0	11
	Contrôle de bonne exécution d'installation nouvelle	0	1	0	0	0	18
	Contrôle de bonne exécution d'installation réhabilitée	0	1	1	0	0	9
	Diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien des installations existantes	5	2	1	0	3	214
Entretien des installations (vidanges et autres)			6				50

### 1.6) Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif (indicateur descriptif D302.0)

		Action effective en totalité (oui/non)	Nombre de points possibles	Nombre de points obtenus
A. – Éléments obligatoires pour l'évaluation de la mise en œuvre du service public d'assainissement non collectif	Délimitation des zones d'assainissement non collectif par une délibération	oui	20	20
	Application d'un règlement du service public d'assainissement non collectif approuvé par une délibération	oui	20	20
	Mise en oeuvre de la vérification de conception et d'exécution des installations réalisées ou réhabilitées depuis moins de huit ans	oui	30	30
	Mise en oeuvre du diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien des autres installations	oui	30	30
B. – Éléments facultatifs du service public d'assainissement non collectif : points comptabilisés seulement si tous les éléments obligatoires sont en place	Existence d'un service capable d'assurer à la demande du propriétaire l'entretien des installations	oui	10	10
	Existence d'un service capable d'assurer à la demande du propriétaire les travaux de réalisation et de réhabilitation des installations	non	20	0
	Existence d'un service capable d'assurer le traitement des matières de vidange.	non	10	0
<b>TOTAL</b>			<b>140</b>	<b>110</b>



Le syndicat a réalisé son zonage d'assainissement sur les 6 communes. Celui-ci a été approuvé par délibération le 30 novembre 2004 après mise à l'enquête publique.

## 2) Tarification de l'assainissement non collectif et recettes du service

### 2.1) Fixation des tarifs en vigueur

L'assemblée délibérante vote les tarifs concernant la part collectivité.

Les délibérations qui ont fixé les tarifs en vigueur sont les suivantes :

Date de la délibération	Objet (préciser le tarif fixé)
14/03/2002	Contrôle de conception d'installation nouvelle ou réhabilitée
14/03/2002	Contrôle de bonne exécution d'installation nouvelle ou réhabilitée
08/12/2005	Diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien
30/09/2003	Entretien (vidange et autre)
	Travaux des installations et réhabilitations
	Traitement des matières de vidange

Le contrôle de conception et de bonne exécution des installations nouvelles ou réhabilité font l'objet d'une mise en recouvrement unique.

Le service n'est pas assujéti à la TVA.

	Visite de Contrôle	Assainissement neuf	Entretien Vidange	Contrôle sur demande d'un notaire
Tarifs 2004	0 €	80 €	160.00 €	0 €
Tarifs 2005	0 €	80 €	160.00 €	30 €
Tarifs 2006	15 €	80 €	160.00 €	30 €
Tarifs 2007	15 €	80 €	160.00 €	30 €
Tarifs 2008	15 €	80 €	* 165.94 €	30 €
Tarifs 2009	15 €	80 €	* 165.94 €	30 €
Tarifs 2010	15 €	80 €	* 165.94 €	30 €

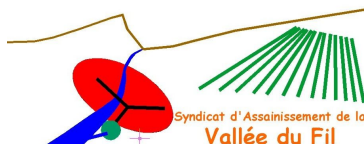
\* Ce tarif est variable en fonction du volume de la fosse, le prix indiqué correspond à un volume de 3 m<sup>3</sup>. Le détail du tarif est le suivant :

	Base	TARIF 2011	TARIF 2012	TARIF 2016
Pompage d'une fosse septique ou toutes eaux (volume inférieur ou égale à 3 m <sup>3</sup> )	La fosse	75.43 €	140.00 €	120.00 €
Plus value par m <sup>3</sup> supplémentaire	m <sup>3</sup>	34.82 €	40.00 €	30.00 €
Plus value pour bac à graisse associé	Le bac	23.21 €	35.00 €	20.00 €
Evacuation et traitement des matières de vidange en station d'épuration autorisée avec fourniture du bordereau d'identification et de suivi	m <sup>3</sup>	30.17 €	35.00 €	30.00 €

A compter de 2012, le tarif pour une fosse de 3 m<sup>3</sup> est donc de 245.00 €, inchangé en 2013.

Le nouveau marché en 2016 donne un tarif de 210 € pour une fosse de 3 m<sup>3</sup>.

(pompage 120 € + élimination des matières 3 m<sup>3</sup> x 30 € soit 90 €)



## 2.2) Recettes d'exploitation

Montant des recettes :	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Variation
Contrôle de conception et de bonne exécution d'installation nouvelle ou réhabilitée							
Diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien	2 887.50 €	3 326.10 €	0.00 €	3 309.90 €	3 324.00 €	3 205.65 €	
Régularisation sur les contrôles							
Entretien (vidanges)	1 536.89 €	0.00 €	1 466.50 €				
<b>Total des recettes liées à la facturation des abonnés</b>	<b>4 424.39 €</b>	<b>3 326.10 €</b>	<b>1 466.50 €</b>	<b>3 309.90 €</b>	<b>3 324.00 €</b>	<b>3 205.65 €</b>	<b>-3.56%</b>

## 3) Indicateurs de performance

### 3.1) Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif (indicateur de performance P301.3)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Variation
Nombre d'installations contrôlées jugées conformes ou ayant fait l'objet d'une mise en conformité connue et validée par le service à la fin de l'année considérée	70	71	73	74	74	74	0.00%
Nombre total d'installations contrôlés depuis la mise en place du service	225	230	232	234	234	237	1.28%
Taux de conformité [%]	31.11%	30.87%	31.47%	31.62%	31.62%	31.22%	

## 4) Financement des investissements

4.1) Travaux réalisés au cours de l'exercice clôturé

4.2) Montant prévisionnel des travaux au cours de l'exercice en cours

4.3) Etat de la dette

4.4) Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service

4.5) Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice

PAS DE TRAVAUX DONC PAS DE DEPENSES D'INVESTISSEMENT